

Feuille d'Avis du Valais

ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITE ET D'INFORMATIONS

PARAISANT LE

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - REDACTION : IMPRIMERIE GESSLER - SION
AVENUE DE LA GARE - TELEPHONE (027) 219 05
CHEQUES POSTAUX IIC 1748

REGIE DES ANNONCES

PUBLICITAS S.A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TELEPHONE 212 36
CH. POSTAUX IIC 485

Succursales en Suisse et
correspond. à l'étranger

PRIX DES ANNONCES

Le mm.
VALAIS 10 CENT. - SUISSE 13 CENT

RECLAMES

Le mm.
VALAIS 24 CENT. - SUISSE 30 CENT.
Majoration de 20% pour la 1re page
AVIS MORTUAIRES : 20 ct. le mm.

ABONNEMENTS :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE SANS BULLETIN OFFICIEL FR.	5.-	9.-	16.-
SUISSE AVEC BULLETIN OFFICIEL FR.	7.-	13.-	23.50
ETRANGER SANS B. O. FR.	8.-	14.50	27.50

L'ABONNEMENT PART DE N'IMPORTE QUELLE DATE

Politique italienne en Méditerranée

La politique italienne est de nouveau très active en Méditerranée. Pendant plusieurs années, en effet, son but était de renforcer les attaches de l'Italie avec les puissances occidentales de manière à faire du gouvernement de Rome un des partenaires les plus convaincus et les plus sûrs de l'Organisation atlantique de 1953 en particulier, M. de Gasperi peut concentrer ses efforts sur le bassin méditerranéen. Son voyage à Athènes et la récente visite du ministre Pacciardi au Caire en sont la preuve.

Abandonnant définitivement le principe que les fascistes avaient voulu appliquer dans la fameuse formule «mare nostrum», l'Italie cherche avant tout à tirer part de sa double situation de puissance placée au centre du bassin méditerranéen et de membre du pacte atlantique.

Les entretiens de Gasperi-Papagos se sont déroulés, à Athènes, dans une atmosphère de sympathie réciproque. Mais le gouvernement italien n'a pas pu (à supposer que ce fût là son intention) empêcher les accords défensifs qui lient Athènes, Ankara et Belgrade. M. de Gasperi n'en a pas moins resserré les liens entre la Grèce et l'Italie, toutes deux membres du pacte atlantique. Un des résultats indirects de sa visite a été la proposition du maréchal Tito que l'Italie participât à une entente balkanique. Cette proposition ne sera pas facilement acceptée par Rome en raison des conditions posées par le chef de l'Etat yougoslave : Trieste.

Il semble toutefois que ce problème pourrait être «mis dans l'armoire frigorifique» pour un certain temps. Nul ne contestera l'importance de la question, nul ne niera à l'Italie de nombreux droits. Mais il est des problèmes encore plus urgents qui ne souffrent pas de retard. La défense des Balkans est l'un d'eux. Il serait bien étonnant que l'on ne puisse pas trouver un modus vivendi dans cette affaire, alors qu'un sujet beaucoup plus grave comme la séparation de l'Allemagne n'empêche nullement la signature d'accords internationaux sur la communauté de défense européenne. Il serait donc fort possible de rapprocher Rome et Belgrade sans que, pour l'instant, l'on

touche au statut provisoire de Trieste. La politique italienne dans les Balkans avance donc à petits pas, car la situation est fort compliquée.

En Egypte, en revanche, la diplomatie romaine vient de remporter un franc succès, dont les conséquences vont bientôt se faire sentir sur l'ensemble des relations entre les puissances européennes et les pays arabes de la Méditerranée.

M. Pacciardi, ministre de la défense et représentant M. de Gasperi, a été reçu avec la plus grande amitié par le général Naguib. L'homme d'Etat italien a été ainsi la première personnalité politique occidentale à être reçue officiellement par le dictateur. Les jalons d'un contact plus étroit entre Rome et le Caire ont été posés. Des missions égyptiennes vont venir en Italie pour étudier sur place une amélioration des rapports commerciaux : des accords concernant des produits agricoles et industriels seront envisagés. On parle de l'envoi probable d'une mission militaire italienne en Egypte.

Le ministre de la défense n'a pas seulement contribué à défendre les intérêts économiques de son pays ou la situation des quelque 60.000 Italiens qui habitent l'Egypte. L'Italie joue aussi le rôle d'intermédiaire entre le jeune Etat autoritaire arabe et les démocraties occidentales. Rome peut d'autant mieux se charger de cette tâche difficile que ses rapports avec le Moyen-Orient sont pour l'heure, excellents. En outre, le gouvernement italien s'est, dès les premiers jours du régime Naguib, clairement déclaré en faveur de ce dernier.

Ainsi donc, l'Italie prendra encore davantage part aux discussions concernant la Méditerranée orientale. Peut-être qu'ainsi on arrivera à mettre sur pied le fameux pacte de défense du Moyen-Orient que met en péril la tension entre Londres et le Caire.

Il serait temps qu'une entente intervint, car la diplomatie soviétique devient de plus en plus active dans cette partie du monde que les stratèges du Kremlin considèrent comme une région essentielle où l'influence de Moscou devrait se manifester plus clairement.

Jean Heer



Une compagnie aérienne britannique mettra en service ce printemps pour son trafic avec la Suisse, un nouvel appareil mû par 4 turbines à hélices. Avec une charge de 47 passagers, il atteindra une vitesse de croisière de 500 km. heure. Grâce aux turbines, l'avion ne ressent aucune vibration et vole presque sans bruit.

AU GRE DE MA FANTAISIE...

Prodigue... ou prodige ?

Cette histoire que j'ai lue dans «Le Figaro» m'a fort divertie, mais je pense aussi qu'on en pourrait tirer plus d'une leçon.

Donc, certain Monsieur américain, qui devait avoir, comme on dit, une large surface financière, se trouva pris de scrupule quand il eut atteint sa quatre-vingtième année. C'est un âge, en effet, où il est prudent, si on l'a pas fait auparavant, de mettre sa conscience et ses affaires en ordre. Ce que notre homme crut faire en adressant une belle liasse de billets de banque au fisc : de manière anonyme, comme il convient pour une bonne action.

Mais le fisc aime à savoir qui paie, afin de sévir contre qui ne paie pas. Une enquête fit découvrir l'expéditeur qui s'expliqua en alléguant que — sait-on jamais ? — durant les soixante ans où il avait été contribuable, il avait peut-être involontairement fait tort au Trésor de quelque taxe impayée.

De tels aveux, que le fisc ne doit pas recevoir tous les jours, même dans les pays où l'autocritique se pratique à doses forcées, devaient, à plus forte raison, étonner les gardiens du Trésor américain. Ceux-ci cherchèrent, comptèrent, pointèrent dans les déclarations du contribuable scrupuleux. S'il s'était avéré que celui-ci devait encore dix dollars à la recette de l'Etat, j'imagine qu'il les eût dû payer avec un petit supplément en guise d'amende. Mais quand on fut absolument convaincu qu'il avait versé dix mille dollars en trop, on fut tellement abasourdi que non seulement on les lui restitua, mais on lui versa, en prime d'honnêteté, cinq mille dollars supplémentaires. L'inverse de l'amende en somme. Mais je pense que les fonctionnaires du fisc, avant d'accomplir ce geste, ont dû se dire que seule la rareté du cas permettait de procéder ainsi.

J'ai conseillé à un ami d'expérimenter le système. Il n'a pas voulu suivre ce sage avis, prétextant qu'au Service des contributions de l'Etat du Valais, il y avait un chef qui saurait lui prouver que ce versement bénévole était bel et bien une redevance... et que si le coup réussissait par miracle, ses proches le feraient enfermer, si encore ils n'allaient pas jusqu'à le traîner devant les tribunaux pour répondre d'une dilapidation du patrimoine familial !

Jacques TRIOLET

L'affaire la plus prospère de France :

LA LOTERIE NATIONALE VA FÊTER SES 20 ANS

(De notre correspondant à Paris)

La Loterie Nationale fut créée en 1933 pour fournir 500 millions à la Rétraite du Combattant. Du premier coup, elle en rapporta 800. Le surplus servit à indemniser les sinistrés des inondations du Sud-Ouest.

Depuis, la Loterie n'a jamais cessé sa progression. C'est l'affaire la plus prospère de France. 400.000 personnes vivent de la Loterie et cependant elle n'a pas d'actionnaires, elle n'est pas cotée en Bourse, elle ne distribue ni dividendes ni tantièmes, et son Conseil d'Administration est le plus discret du monde.

Avant la deuxième guerre mondiale, le Ministre des Finances du Venezuela équilibrait son budget avec la Loterie Nationale Française. Il achetait le billet 100 francs, comme tout le monde, et le revendait 200 francs à ses contribuables. Nous ignorons si beaucoup de lots allèrent au Venezuela.

INCROYABLE, MAIS VRAI !

La Loterie Nationale possède déjà ses histoires et ses légendes. En voici quelques unes : On dit qu'en 1937, l'année de sa mort, le regretté M. Gaston Doumergue, ancien Président de la République, soignait ses roses à Tournefeuille. Il n'avait pas beaucoup d'argent. Alors, très démocratiquement, il se cotisa avec le juge de paix et un autre retraité comme lui pour prendre un billet entier (100 francs en ce temps-là) soit 33 francs 35 chacun.

Le billet gagna cinq millions. Bien sûr, M. Doumergue eut le sourire. La direction de la Loterie, elle ne l'eut pas, mais pas du tout. Comment faire admettre au public, se demandait-elle, malgré toute l'invasivité d'une telle imputation, qu'on n'avait pas aidé la chance en faveur d'un personnage consulaire aussi important ?

Une seule ressource : garder le secret. Mais le secret était gros et il

fut percé. Heureusement, il ne s'ébruita pas trop, et M. Doumergue n'eut pas besoin de rééditer le geste de Louis XIV qui, ayant gagné lui aussi à la Loterie, remit son lot en jeu.

Tout le monde sait que les billets gagnants sont minutieusement vérifiés. Une seule fois, malgré cet examen, en 1937, un faussaire réussit à encaisser un million avec un billet maillé.

Maintenant, laissez-moi vous donner un petit conseil : lisez bien le numéro de votre billet gagnant ainsi que la somme gagnée par lui. Ne faites pas comme la femme d'un encaisseur du gaz de Paris qui se présenta un jour à un guichet pour toucher 500 francs. Elle avait mal lu, on lui apporta 500.000 francs. Elle s'évanouit. Il fallut deux heures pour lui faire reprendre ses sens !

★

Voyons pour finir quels sont les meilleurs clients et les ennemis de la Loterie Nationale. Ses meilleurs clients sont les Parisiens. A eux seuls ils absorbent le quart des émissions. Les jeunes gens et les vieilles dames sont également de bons clients. L'homme, tout à ses débuts dans la vie, demande facilement au hasard, la bague de sa petite amie, la moto, la petite voiture, mais au fur et à mesure qu'il vieillit, il met davantage ses espoirs dans son travail et son ambition.

Le plus grand ennemi de la loterie, c'est l'amour. Sur dix jeunes gens fidèles souscripteurs, cinq cessent complètement d'acheter des billets dès qu'ils sont sérieusement amoureux, deux continuent d'en prendre de temps en temps et trois gardent leur habitude de tenter méthodiquement la fortune.

Sur ce, je ne vous souhaite pas «bonne chance», puisque ça porte malheur !

HABILETÉ D'AVOCAT

Le célèbre avocat napolitain Marino Serra eut un jour à défendre un criminel qui avait mérité vingt fois le châtiement suprême. Tout le monde se demandait quels arguments pourrait bien utiliser le Maître dans sa plaidoirie. Le roi Ferdinand II lui-même, piqué par cette curiosité, décida d'assister au procès.

Lorsque l'avocat pénétra dans la salle des audiences, il aperçut le souverain et il pâlit quelque peu, car il n'ignorait pas que l'auguste présence déterminerait les juges au maximum de sévérité.

Lorsque le Président lui donna la paro-

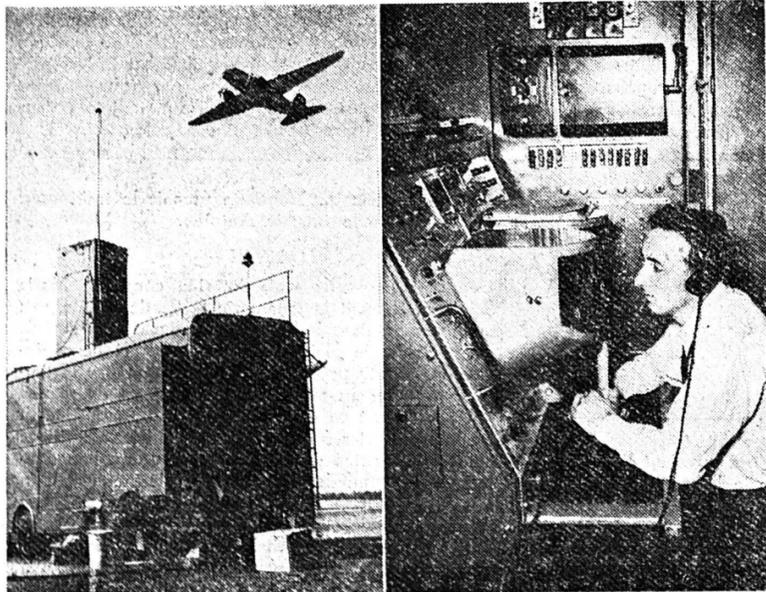
le, Marino Serra se dressa et proclama d'une voix forte :

— Je n'ai pas à plaider. Partout où entre le roi la grâce pénètre avec lui. Puisqu'il y a grâce, il n'est plus besoin de procès ni de justice.

L'assistance entière se tourna vers Ferdinand II qui opina gravement de la tête et pour cette fois, le bandit se tira d'affaire avec dix ans de prison !

LA COULEUR QUI SE VEND

Des enquêtes menées sur les couleurs dans le commerce, il ressort que c'est actuellement le «rouge» qui se vend le mieux. Le jaune et le vert émeraude viennent ensuite.



UNE STATION DE RADAR POUR GENEVE-COINTRIN — Le gouvernement genevois a conclu l'achat d'une station de radar, système Thomson-Houston, pour l'aéroport de Genève-Cointrin. Au mois de mai de l'année dernière, la station avait été présentée par une fabrique française à Genève. Notre photo montre la station mobile à l'aéroport de Genève-Cointrin ainsi que l'intérieur de sa station de réception. A l'aide de cette station, la sécurité d'atterrissage va augmenter et pouvoir être sauvegardée aussi quand le temps est couvert.

A MARSEILLE

Sur le quai de Rive-Neuve, à Marseille, Olivier regarde pêcher. Quand il voit les misérables poissons qu'un pêcheur tire de l'eau sale, il soupire :

— Il ne faut pas être fier, pour pêcher ça.

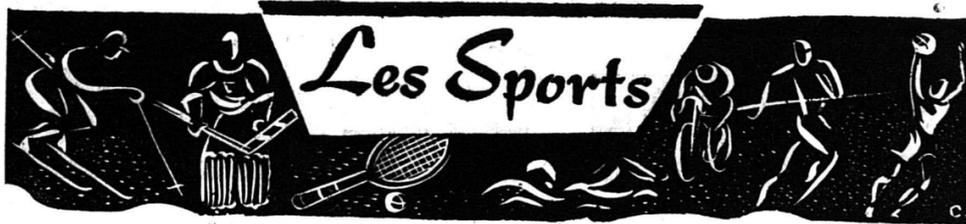
— Pardon, monsieur, s'ils ne vous plaisent pas, inutile d'en dégoûter les autres,

sans compter que vous seriez bien content de les prendre !

— Moi, monsieur ? Eh bien oui ! Moi, je ne pêche que le gros. Et vous pouvez me croire !

— Bedigas ! Vous me dites ça, à moi qui ai pêché la baleine !

— La baleine ! Peuh !... A moi, monsieur, la baleine, elle me servait d'amorce !



Les Sports

Natation

LE RUSSE MINASCHKIN ÉTABLIT UN NOUVEAU RECORD

Les nageurs de Leningrad ne se sont jamais tant démenés depuis la virulente attaque des pouvoirs officiels de Moscou contre leurs entraîneurs. Après les exploits de quelques juniors, Wladimir Minaschkin vient de couvrir le 100 m. brasse en 1'11" 9-10, soit un dixième de mieux que la limite fixée par la FINA, depuis le 1er janvier.

Tir

TIRS MILITAIRES HORS SERVICE

Les soldats, appointés et sous-officiers de l'élite et de la landwehr (jusqu'à l'âge de 40 ans), armés du mousqueton ou du fusil, y compris ceux de la poste de campagne, de la gendarmerie d'armée, de la protection aérienne et les ordonnances d'officiers, les officiers subalternes et les adjudants sous-officiers, chefs de section des troupes de l'élite et de la landwehr armées du mousqueton ou du fusil (jusqu'à l'âge de 40 ans), de même que les officiers subalternes de la poste de campagne, de la protection aérienne et de la gendarmerie d'armée, mais sans les quartiers-maîtres ni les médecins, sont astreints aux tirs militaires hors du service, à exécuter jusqu'au 31 août 1953.

Football

Nos pronostics

POUR LE CONCOURS DU SPORT-TOTO du 21 février 1953

- Blackpool-Arsenal
Grande bataille où Arsenal devra prendre ses précautions ;
- Bolton-Aston
Bolton, sur son ground, a les faveurs de la cote ;
- Cardiff-Manchester City
Manchester City revient en forme, mais Cardiff a une bonne défense ;
- Chelsea-Charlton
Comme Chelsea reprend du poil de la bête, Charlton n'aura pas la partie facile ;
- Derby-Burnley
Burnley, sur les terrains de Derby, se heurtera à une rude résistance ;
- Manchester United-Wolverhampton
Une rencontre assez ardue pour les visiteurs qui ne partent pas favoris ;
- Portsmouth-Sunderland
Portsmouth s'améliore et peut s'affirmer, devant son public ;

- Sheffield Wednesday-Stoke City
Sheffield devra se méfier de Stoke, qui a besoin de points ;
- Tottenham-Preston
A Londres, toutes les possibilités sont à envisager ;
- Blackburn-Sheffield United
Comme Blackburn est fort chez lui, rien n'est décidé d'avance ;
- Nottingham-Huddersfield
Huddersfield ne doit pas sous-estimer son adversaire ;
- Rotherham-Westham
Deux voisins, où le club local peut s'approprier les deux points.

Athlétisme

Un beau résultat

C'est avec une grande satisfaction que nous relevons du rapport des concours de jeunesses que Zryd René de Naters a atteint le plus fort résultat pour toute la Suisse en cat. A avec 1966, soit 116 points de plus que le second. Nous avons déjà eu l'occasion de relever les talents de ce jeune et excellent athlète et espérons qu'il nous réservera encore d'autres surprises. Nous le félicitons encore chaleureusement pour ce magnifique résultat, ainsi que Gertschen Richard, Naters, premier Valaisan en cat. B, et D. Cordonier, Montana, premier en cat. C.

Nouvelle carte touristique AVIA

C'est une réussite, originale à l'extrême que cette nouvelle carte de Suisse romande au 1:2000.000, publiée par AVIA, Association des Importateurs Hors Trust de Benzine et de Mazout en Suisse et imprimée par Kummerly & Frey, à Berne.

En effet, cette carte se double d'un guide extrêmement complet ; elle est pliable de telle façon que les pages de texte se trouvent constamment en regard de la partie de la carte considérée. On peut donc se renseigner au fur et à mesure sur tout ce qui mérite d'être vu auprès des routes où l'on passe. C'est là une nouveauté extrêmement précieuse, d'autant plus intéressante que le texte a été fort bien conçu par un excellent connaisseur des choses de chez nous, féru d'archéologie, d'histoire de l'art, qui n'a négligé aucune des beautés et des curiosités méritant d'être signalées.

Le champ de la carte s'étend d'Annecy à Neuchâtel, Berne et Sierre. Très lisible, les noms des cités mentionnées dans le texte sont toujours soulignés et les distances kilométriques indiquées pour les routes principales.

C'est vraiment là une innovation fort intéressante appelée au plus grand succès. Jusqu'ici, les cartes de ce genre avaient été consacrées à la Suisse orientale et à la Suisse du nord, toujours en allemand, c'est la première fois qu'une de ces cartes paraît en français et on peut prédire le plus vif succès à cette réussite qui le mérite bien.

Malaises dus à la constipation

La dragée Franklin, prise le soir, agit pendant la nuit, facilite la digestion, débarrasse l'intestin. Plus de malaises le matin au réveil, vous voici fort et dispos. Toutes pharmacies et drogueries. Fr. 1.80 la boîte de 30 dragées.

NOS REPORTAGES

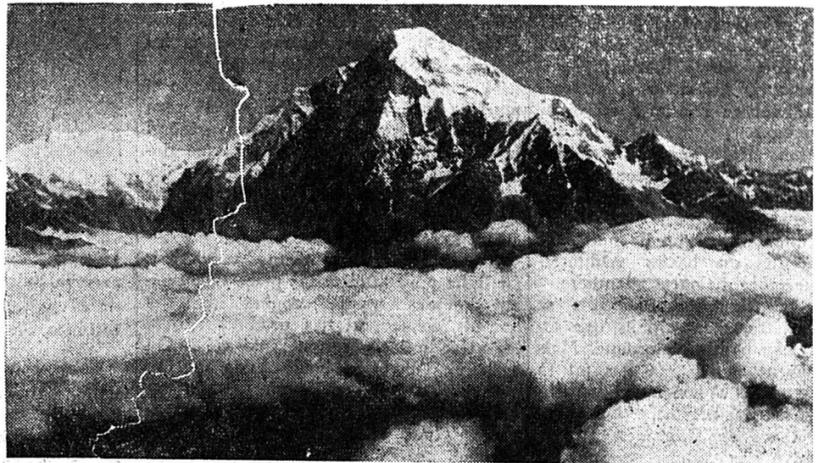
Expédition dans l'Himalaya en 1953

du Club Alpin Académique de Zurich

atp.) Les communiqués des journaux concernant la dernière expédition suisse à l'Everest ont à peine fait leur apparition que déjà une équipe suisse se prépare pour l'Himalaya. Cette année, le Mont Everest est réservé aux Anglais, mais la chaîne de l'Himalaya avec ses 2000 kilomètres de longueur est encore pleine de vallées inconnues, de cimes sans nom, et parmi les 14 montagnes du monde dépassant les 8000 mètres, une seule a pu être vaincue par l'homme jusqu'à présent. Aussi y a-t-il encore de grandes régions qui attendent à être explorées par de jeunes alpinistes.

Cette année, l'expédition suisse dans l'Himalaya est organisée par le Club Alpin Académique de Zurich, dont les tournées à l'étranger sont devenues traditionnelles. L'histoire de ce club mentionne des expéditions dans l'Atlas, dans la Cordillera Blan-

giri lui-même (8166 m.). Tentée par l'expédition française dans l'Himalaya en 1950, l'ascension sur le versant est s'est révélée impossible. Dans leurs tournées d'exploration, les Français ont cependant pu photographier la partie supérieure d'une crête, inconnue jusqu'à présent, s'étendant dans la cime du Dhaulagiri vers l'ouest. Tandis que la partie supérieure de cette crête semble être accessible, la partie inférieure n'a encore jamais pu être aperçue. L'expédition suisse veut entre autre essayer d'atteindre cette crête en venant de l'ouest afin de se faire un chemin vers le Dhaulagiri, invincible jusqu'ici. Dans le groupe des massifs de l'Himalaya du Dhaulagiri, un grand nombre de possibilités se présentent aux alpinistes suisses de sorte que l'on peut espérer que l'expédition dans l'Himalaya reviendra avec quelques résultats.



Le Dhaulagiri, 8166 m., but de l'expédition suisse dans l'Himalaya en 1953, organisée par le Club Alpin Académique de Zurich.

ca au Pérou et au Groenland. L'expédition de cette année est sous le patronage de MM. les professeurs Dr. H. Pallmann (président du comité suisse de l'Instruction publique), Dr. H. Favre (Recteur de l'EPF), Dr. W. Gut (Recteur de l'Université de Zurich) et les Messieurs P. Soguel (président central du CAS), Dr. h.c. R. Hebling, prof. Dr. E. Imhof, prof. Dr. F. Kobold, prof. Dr. G. Miescher, prof. Dr. G. Dyrenfurth et M. A. Zurcher.

Le domaine d'activité de l'expédition est situé dans le Népal, état de l'Himalaya complètement entouré par les plus hautes montagnes du monde et qui, il y a peu de temps encore, était totalement fermé à l'accès des Européens. Dans la partie occidentale du Népal, une vallée inconnue traversée par le Kali, fleuve sacré, s'étend jusqu'aux régions du Dhaulagiri, avec leurs innombrables cimes entre 7500 et 8000 mètres, dominées à leur tour par le Dhau-

A côté des buts de nature alpiniste, l'expédition essaiera d'effectuer du travail scientifique. Il s'agit des prises cartographiques de régions inconnues jusqu'ici, des travaux sur la géologie du massif du Dhaulagiri ainsi que d'études glaciologiques. Le chef de l'expédition est M. Bernard Lauterburg qui a déjà dirigé avec succès l'expédition du CAAZ dans la Cordillera Blanca en 1948. Autres participants sont MM. André Roch (chef technique), Dr. Ruedi Pfisterer (médecin de l'expédition), M. Hannes Huss, M. Ruedi Schatz, M. Marc Eichelberg et M. Peter Braun. Le géologue Dr. Toni Hagen se joindra à eux à Népal. Ainsi, 1953 va être une année d'activité alpiniste intense dans l'Himalaya, car à côté des Suisses au Dhaulagiri, il faut citer les Anglais à l'Everest, les Américains au K2, les Japonais au Manaslu et les Allemands au Nanga Garbat.

Studebaker centenaire

Le 18 février 1852, Henry et Clément Studebaker, fils d'un forgeron de Pensylvanie, riches d'un modeste outillage et d'une fortune de 68 dollars, fondaient à South Bend (Indiana), un petit atelier de charonnage. Quinze ans plus tard, ils occupaient déjà 193 personnes spécialisées dans la fabrication de véhicules routiers (landaus, coupés, calèches, carrosses).

En 1873, les frères Studebaker produisaient une voiture toutes les 7 minutes. La première automobile Studebaker a vu le jour en 1902. Edison fit l'acquisition d'une de ces machines, dotées d'un moteur électrique, bientôt supplanté par la traction à essence. En cent ans, Studebaker a fait du chemin : ses quatre usines occupent aujourd'hui 22 000 personnes, produisant 300 voitures par jour et plus de 67 000 camions l'an et la clientèle suisse occupe une place très honorable parmi les acheteurs.

Garage de Tourbillon S. A.

Garage à l'année

par mois, voiture jusqu'à 10 HP. Fr. 15.—
au-dessus de 10 HP Fr. 20.—
par nuit Fr. 1.50

Place pour 100 voitures

45

La petite ouvrit la porte, et, avant que le vieux eût eu le temps de se retourner, les deux bras d'Henriette lui enveloppèrent le cou. Il se senti emprisonné dans du tulle, de la dentelle, des revers de soie et embrassé trois bonne fois.

— Mon oncle, je suis première !
— Cré nom ! fallait prévenir, j'aurais fait ma barbe ! Première de quoi ?

— Chez madame Clémence ! Première à la place de mademoiselle Augustine ! J'ai cent francs par mois, nous sommes riches. Ah ! mon oncle, que je suis heureuse !

Elle s'était reculée, pour mieux jouir de sa surprise. Il était le seul qui dût se réjouir avec elle, toute sa famille, tout l'écho de la grande nouvelle. Mais lui, plus lent aux émotions :

— Ça ne m'étonne pas que t'aies de l'avancement ! Il se mit à dresser le couvert, deux assiettes en face l'une de l'autre, pendant qu'Henriette passait dans la chambre voisine. Peu à peu la joie montait en lui, comme aux tiges des vieilles mousses sèches dont on a mis le pied dans l'eau. Elles reverdissent. Il s'animait. D'une chambre à l'autre les mots se multipliaient.

— Moi aussi, j'en aurais eu, de l'avancement si le vieux papa m'avait donné de l'instruction. Mais voilà : je ne savais pas mes lettres. Tandis que toi ! A quoi ça correspond-il, première dans ton métier, sergent, peut-être ?

— Mieux que ça, répondit une voix jeune qui riait.

— Adjudant ? Matin, c'est un grade ! Tu surveilles le quartier ?

— Tout juste, mon oncle !
— Et un joli ! Rien que des belles filles. Tu en as de la chance ! Si jeune ! Elle avait quarante ans, celle qui s'en va ?



— Même un peu plus.
— Tu vois, si c'est honorable ! Mais t'as pas l'air assez contente ?

— C'est vous, mon oncle !
— Je ne comprenais pas bien : viens me rembrasser, ma petite première.

Le dîner fut une causerie. Ils mangèrent à peine. Après le repas, il voulut faire un tour en ville. Une gloriole l'avait pris : montrer sa nièce. A qui ? A tout le monde. Un jour pareil !

— Habille-toi bien ! Mets le beau chapeau à ailes blanches.

— Où allons-nous ?
— A la musique, donc, voir mes amis.

Ils flânèrent un peu dans les quartiers riches, elle et lui, dans leurs vêtements du dimanche. Eloi Madiot lui donnait le bras. Il semblait la mener à l'autel, grave, digne, la moustache en croc, coiffé du chapeau de soie qui datait d'après la guerre. Quelquefois il saluait des petites gens, au seuil des boutiques, et il tâchait d'écouter, tendant sa bonne oreille, ce qu'on disait derrière eux : « Jolie... bien habillée... encore très vert, où vont-ils donc ? »

Eh ! parbleu, ils allaient au cours Cambronne, où la musique du régiment de ligne jouait des marches, taillés. Parmi les promeneurs, au milieu des groupes des mazurkas, des pas redoublés, sous les horreaux

de gens du monde assis, qui buvaient là, pour deux sous, de la poussière et de la musique, ils se promènèrent, lui persuadé qu'on ne regardait qu'elle, et qu'on disait :

« C'est mademoiselle Henriette Madiot, la nouvelle première de madame Clémence. »

Il s'arrêta deux ou trois fois, ayant trouvé des camarades retraités de la marine ou de l'armée. Et à chacun il ne manquait pas d'apprendre, après les formules de cordialité qu'il n'oubliait jamais :

— Voici la petite. Elle en a du bonheur : elle vient de passer première au choix !...

Et comme l'autre ne comprenait pas, il ajoutait :

— Tu ne comprends pas ? Première, c'est comme qui dirait un adjudant de la mode. Y es-tu ?

Non, ses amis n'y étaient pas. Mais lui n'avait besoin que de parler de son bonheur.

Au retour, il demanda :

— Sais-tu l'idée que j'ai ? Faudrait faire une petite noce, quand tu seras revenue de Paris, pour fêter ton avancement ? Dommage qu'on ne puisse pas inviter le grand Etienne à dîner ?...

— Si nous invitons Antoine, mon oncle ? Il va partir bientôt pour le régiment.

Le vieux soldat réfléchit un moment, et dit :

— Voilà cinq ans qu'il ne s'est pas assis chez nous. Enfin, tu as peut-être raison. Je l'inviterai.

Le surlendemain, Henriette prenait le train pour Paris, et l'oncle incitait Antoine.

XVIII

Depuis le mois de mai, Antoine courtoisait Marie Schwarz. Il avait la galanterie facile de l'usine, une manière de suivre les filles en cheveux qui sortent des ateliers, de plaisanter avec toutes et de distinguer celle qu'il préférerait en la prenant par la taille, pour rire, au milieu des compagnes de travail qui s'écartaient en criant, jalouses au fond. Il était l'assidu des fêtes foraines, des assemblées de village autour de Nantes, des bals de banlieue où l'on danse sous les tonnelles au son d'une clarinette et d'un cornet à piston. Dépensier et beau parleur, il avait deux raisons de succès dans le monde des pauvres gens, où la gaieté se fait rare. Ses gros gains d'ouvriers habile, il les dépensait dans une soirée. On entendait les éclats de voix des autres qui approuvaient, quand son petit fausset éraillé cessait de faire un solo dans les groupes.

Par un contraste aisément explicable, ce mauvais drôle avait un fond de mélancolie et un sombre désir d'autre chose, un malaise d'émigrant qui ne peut pas revenir, et qui le sait. En lui finissait, transplantées et viciées, une race de paysans du pays de Plougastel, cultivateurs de fraises et casseurs de pierre dans la falaise, lignée élevée au vent de la mer, facile à entraîner et facile à corrompre, mais incapable d'oublier la chanson triste qui l'avait bercée. Il n'y a point de complète gaieté de Breton.

(à suivre)

François Schlotz

GYPSERIE-PEINTURE

Maîtrise fédérale

Tél. 222 50

SION



A travers le VALAIS...

CHIPPIS

Chute dans l'escalier

Mme Charlotte Sommer, de Chippis, descendait les escaliers de son domicile lorsqu'elle glissa et fit une chute au bas de la rampe. Elle fut relevée avec des côtes enfoncées et des contusions.

SIERRE

Accident de ski

M. Jean Chaperon, de Sierre, skiait dans les environs lorsqu'il dérapa sur une plaque de verglas et fit une chute. Il a été relevé avec une déchirure musculaire à un genou et des contusions.

Aux C.F.F.

Les nominations suivantes sont intervenues dans le 1er arrondissement des CFF du 16 décembre 1952 au 15 janvier 1953 :

Division des travaux — Yvan Devanthery, commis principal au bureau de la voie, deuxième section, à Sion ; Jules Raboud, chef monteur, à Sierre ; Clovis Delalay, sous-chef cantonnier à Loèche.

Division de l'exploitation — Marius Héritier, chef du bureau de la circulation des trains à Lausanne ; André Revaz, chef de station à Monthey ; René Farquet, commis de gare à Ardon ; Edmond Chevillard, commis de gare au Bouveret ; Jean Dallenbacher, commis de gare à Charrat ; André Grand, commis de gare à Martigny ; Clément Lengén, commis de gare à Monthey ; Albert Favre, commis de gare à Sierre ; Maurice Muller, commis de gare à Viège ; Jean Stucky, commis aux marchandises à Sion.

Division de la traction — Jean Simonetta, mécanicien à Brigue ; Jean Bieri, mécanicien à Brigue.

UN VEINARD !

Un gros lot de Fr. 120.000.— constituait l'attrait principal de la dernière tranche de la Loterie Romande tirée récemment à Fribourg. C'est un villageois de La Côte qui l'a gagné. Comme il s'agit d'un des vignobles célèbres du canton de Vaud, on ne nous a pas dit si le gagnant est un vigneron. Quoi qu'il soit de son métier, c'est un sacré veinard et nous le félicitons vivement.

Les autres lots ont été répartis dans les cinq cantons romands.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Le 84e rapport de gestion de la Banque Populaire Suisse paru ces jours-ci rappelle d'abord, dans son introduction, quelques événements internationaux dont l'influence a été sensible sur la vie économique de notre pays en 1952.

Il a été relevé en particulier que les intérêts actifs ont augmenté en 1952 de près de 3 millions de francs. La moitié de cette augmentation se rapporte aux intérêts des hypothèques, celles-ci s'étant fortement accrues durant l'exercice ; de leur côté, les intérêts sur débiteurs ont été sensiblement plus élevés parce que l'utilisation moyenne des crédits a beaucoup augmenté par rapport à l'année précédente. Les comptes courants débiteurs ont progressé pour solde de 7,8 millions de francs, les avances et prêts fermes de 9,6 millions et les avances en compte courant et prêts aux corporations de droit public de 1,9 million, dans l'ensemble donc de 19,3 millions de francs. En ce qui concerne les placements hypothécaires, l'accroissement est de 57,2 millions de francs.

L'établissement a clôturé ses comptes avec un bénéfice légèrement supérieur de fr. 5.687.000 (année précédente fr. 5.400.000.—) L'assemblée des délégués convoquée pour le 28 février disposera, avec le solde reporté, d'une somme de fr. 6.699.000. Le Conseil d'administration propose de répartir de nouveau un dividende de 5 %, de verser fr. 900.000 (année précédente fr. 800.000) au fonds pour les bons de jouissance et de doter le fonds de réserve extraordinaire de 1 million de francs comme l'année précédente. Fr. 1.049.000 seront reportés à compte nouveau.

L'Etat de Vaud et les publications dangereuses pour la jeunesse

Le Département de justice et police du canton de Vaud, a établi une nouvelle liste des publications qu'il convient de soumettre à des mesures restrictives. Il invite les municipalités à interdire l'exposition publique de tous les écrits ou images immoraux ou indécentes, cette interdiction comprenant l'affichage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des magasins, kiosques, établissements publics et autres lieux où le public a accès, à interdire la vente et la remise à des mineurs en âge de scolarité de 13 publications périodiques : *Le légendaire héros du Texas*, Paris ; *34-Caméra*, Paris ; *Le capitaine Ricardo raconte une aventure*, Bruxelles ; *Collection Tarzan*, Paris ; *L'Intrépide*, Paris ; *Les nouvelles aventures de Victor Vincent*, Bruxelles ; *Petits moineaux*, Paris ; *Le petit scheriff*, Paris ; *Super-aventure*, Paris ; *Super-moy*, Lyon ; *Tintin*, Paris ; *Vaillant France Zorro*, Paris.

...et la Suisse

Parmentier, parrain de la pomme de terre

Antoine-Augustin Parmentier est né en 1737, à Montdidier en France ; il était fils d'une pauvre veuve qui avait 10 enfants. A l'âge de vingt ans, il entra dans l'armée comme aide-pharmacien et prit part à la campagne de Hanovre. C'est là qu'il découvrit la pomme de terre qui, en Allemagne, servait de nourriture aux porcs.

Parmentier comprit tout de suite quelle valeur nutritive se cachait dans ce tubercule méprisé et publia un « Examen chimique des pommes de terre ». Mis il se rendit compte que les gens se laissent plus facilement convaincre par la mystification que par la science. C'est pourquoi il fit cultiver un champ avec beaucoup de mystère et prétendit le faire surveiller sévèrement. Ce fait suffit pour que le champ fut mis à sac. Le stratagème avait réussi : les préjugés envers le fruit semblaient être vaincus.

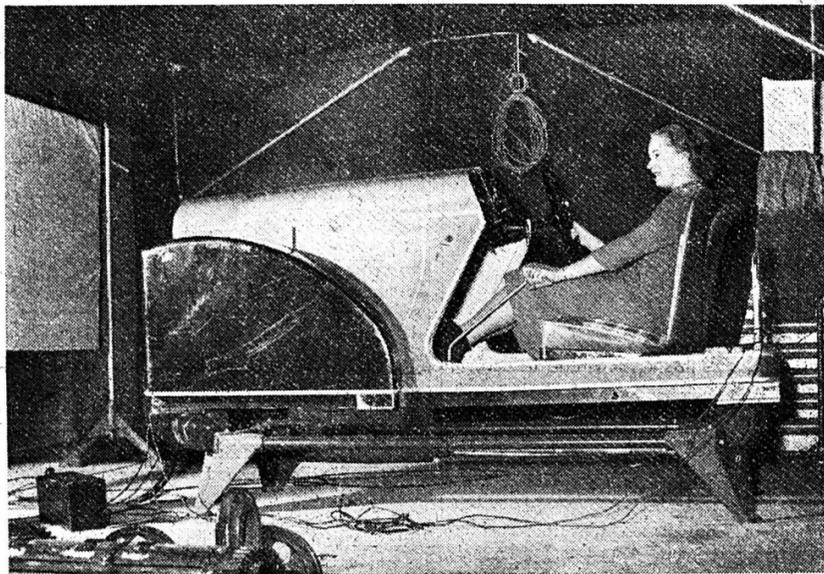
Toutefois, les nobles et les propriétaires fonciers se moquaient du zèle du modeste chimiste et ne pensaient pas à gaspiller leurs bonnes terres pour la pomme de terre dédaignée. Parmentier eut alors une idée audacieuse : il se fit admettre à la Cour de Louis XVI et pria celui-ci de lui accorder un privilège — d'accepter un bouquet de fleurs de pommes de terre et d'en mettre une à sa boutonnière.

Les courtisans furent choqués ; mais le Roi avait mis la nouvelle plante en faveur, et la bonne société dut se résoudre à la cultiver.

Quelques temps après, Parmentier, toujours actif, donna un grand banquet auquel fut invité Franklin alors ambassadeur américain à Paris. Tous les mets servis avaient pour base la pomme de terre et même l'alcool en était fait. C'est ainsi que ce Français énergique parvint à rendre populaire dans son pays le précieux fruit américain qui partit alors à la conquête de l'Europe.

Un groupe de gens qui se nommaient les « parmentieristes », se chargèrent de répandre la culture de la pomme de terre, d'élever les espèces nouvelles, de distribuer des semences et de discuter sur l'emploi des récoltes. Quant à Parmentier, il se lança dans d'autres entreprises, encouragea la vaccination publique, innova la distribution de médicaments gratuits dans les hôpitaux de Paris et travailla pour la production de sirop de vin (jus de raisin), d'eau-de-vie et de vinaigre. La découverte de la pomme de terre (qui en son honneur fut d'abord nommée parmentière) n'en est pas moins l'action qui lui valut la plus grande gloire, et on lui a même consacré cette maxime : « Le génie de Napoléon a sacrifié des milliers de vie humaines, le génie de Parmentier en a sauvées autant ».

O.P.



L'Automobile-Club de Suisse vient d'importer d'Angleterre au Miles-Train — l'auto en classe — qui sera exposé au prochain Salon de l'auto à Genève. Cette installation donne l'illusion parfaite de la circulation réelle.

EN MARGE DU NOUVEAU RÉGIME FINANCIER DE LA CONFÉDÉRATION

LE MARIAGE FORCE DE L'IDN. ET DE L'ICHA

Le message du Conseil fédéral consacré aux « nouvelles dispositions constitutionnelles du régime financier de la Confédération » s'inscrit, présentement et pour un certain laps de temps encore, au premier rang de l'actualité nationale. Sans vouloir examiner, aujourd'hui, l'aspect général de ce plan, nous révélerons cependant une proposition qui semble avoir donné lieu aux critiques les plus cursives. A l'un de ses alinéas, le projet lie, par un additif constitutionnel limité à 20 ans, le sort de l'impôt sur le chiffre d'affaires, ICHA, à celui de l'impôt de défense nationale, IDN. Cette « symbiose » comme dit le texte officiel d'un impôt indirect et d'un impôt direct soulève déjà des réactions véhémentes. Il est intéressant d'en discerner les mobiles.

D'abord une première observation s'impose : si l'ICHA impôt indirect, est indiscutablement de la compétence de la Confédération, l'IDN, impôt direct, ne se présente pas sous un même aspect. Le 18 mai 1952, le peuple a approuvé l'impôt sur le chiffre d'affaires tandis que pour l'impôt de défense nationale, les votations de 1919, 1938 et 1950 n'ont en trait qu'à des impôts directs limités dans le temps et affectés à un but déterminé. D'autre part, lorsque la Confédération prélève un impôt fédéral direct elle empie sur le domaine traditionnellement réservé aux cantons auxquels elle fait pour ainsi dire concurrence. Les partisans de l'impôt fédéral direct admettent eux-mêmes que l'intervention de la Confédération limite la souveraineté fiscale des cantons et des communes. Ainsi la question se pose, est-il vraiment souhaitable de constituer une « symbiose » entre l'IDN, impôt fédéral direct, qui constitue une exception à la règle et l'ICHA, impôt fédéral indirect, qui est de la compétence normale de la Confédération ?

D'autre part, aussi bien en ce qui concerne leur genèse que leur importance pour les finances de l'Etat, l'impôt sur le chiffre d'affaires, qui rapporte plus de 400 millions et l'impôt de défense nationale qui pourrait fort bien être remplacé par d'autres sources de recettes mieux adaptées à la structure

fédéraliste de notre pays, ne peuvent être comparés entre eux.

Certaines personnes mal informées voient dans l'ICHA une charge indirecte supplémentaire. En réalité cet impôt ne fait que compenser en partie la baisse de la valeur réelle des recettes douanières. Si les tarifs douaniers avaient été adaptés à la diminution du pouvoir d'achat de la monnaie, les recettes douanières eussent atteint en 1951 la somme de 1.017.000 francs. Or, cette année-là, les recettes douanières se sont élevées effectivement à 493.000 francs. L'ICHA a compensé la perte résultant du recul de la valeur réelle par un montant de 427.000 francs. Ainsi, en 1951, les douanes et l'ICHA ont produit ensemble 920.000 francs.

Une autre erreur est celle qui consiste à croire que l'ICHA frappe les petits salariés. Or, précisément, cet impôt a prévu un allègement en faveur des petits revenus. Toutes les denrées alimentaires et de nombreux produits de consommation courante sont exonérés. D'autre part, dans les calculs de l'indice du coût de la vie, il est tenu compte de l'ICHA. Les salaires étant adaptés au renchérissement sur la base de cet indice, l'employé ne supporte en fait qu'une partie de la charge que lui impose l'ICHA, le reste étant supporté par l'employeur.

Enfin, producteur et consommateur, tous acquittent l'ICHA. Pour les consommateurs, celui qui dispose d'un revenu plus considérable acquiert davantage et acquitte également d'avantage d'impôt. Quant au producteur, il paye l'ICHA chaque fois qu'il acquiert des matières premières où les instruments dont il a besoin.

Au cours d'une conférence, donnée en 1947, devant la société bernoise de statistique et d'économie, M. Nobs, alors conseiller fédéral, a déclaré que le consommateur supporte tout au plus la moitié de la charge découlant de l'ICHA.

Enfin, les étrangers en relation avec notre pays le cas notamment pour les produits suisses exportés et pour les objets acquis sur notre territoire par les touristes.

Perçu en fractions minimes et de ce fait peu sensibles pour les contribuables, l'ICHA est une charge moins lourde pour l'économie que le poids de l'imposition directe.

H.v.L.

EVOLUTION MALSAIN

Les pays qui alimentent le marché international sont obligés d'offrir leurs produits au prix le plus avantageux. Il n'y a rien à redire à cela tant que cette concurrence repose sur des bases saines. Nos plus importantes industries suisses se sont justement développées grâce à l'apreté de la concurrence internationale. Les choses vont cependant autrement lorsque des moyens artificiels viennent fausser le jeu de la concurrence.

De grosses différences de prix des marchandises peuvent tout particulièrement intervenir lorsque le salaire joue un rôle prépondérant dans le calcul du prix de revient, comme c'est le cas, par exemple, dans l'industrie de la porcelaine. Dans ce domaine, comme dans d'autres branches, l'Allemagne orientale vient de se mettre sur les rangs avec des prix très bas, qui ne sont explicables que par des salaires de misère, salaires que les ouvriers suisses ne sauraient accepter. Et ce n'est pas tout : les prix d'exportation des marchandises provenant d'Allemagne orientale sont encore abaissés grâce à un système de primes résultant du trafic de contre-affaires.

Par suite de cette situation, les importations de vaisselle, de porcelaine venant de la zone soviétique allemande ont pris, depuis une année, une ampleur telle que le chômage menace l'industrie suisse à plus ou moins brève échéance. Notre industrie de la porcelaine, pendant les années difficiles de la guerre et de l'après-guerre, n'a pas ménagé ses efforts pour approvisionner le marché suisse en marchandises de qualité et à des prix abordables. Ce n'est que justice si nous lui offrons maintenant notre appui en tant qu'acheteurs pour éviter un développement malsain de la situation.

Semaine suisse

Qui veut devenir aviateur militaire ?

Dans le cadre de l'instruction technique préliminaire, le Service de l'Aviation et de la DCA organisera cette année également des cours de vol à moteur et de vol à voile.

L'instruction élémentaire d'aviation a pour but de sélectionner et de préparer des jeunes gens âgés de 18 ans, en vue de les appeler éventuellement plus tard à une école de pilotes militaires.

Les cours de l'instruction élémentaire d'aviation sont facultatifs et gratuits, à part une taxe d'inscription de Fr. 50.— ainsi qu'une partie des frais de voyage, de subsistance et de logement qui sont à la charge du participant.

Conditions d'admission :

1. être citoyens suisses ;
2. avoir 18 ans (année de naissance 1935) ;
3. au moins avoir suivi l'école secondaire ;
4. être en parfaite santé, avoir une bonne vue (légère correction de l'acuité visuelle admise), ainsi qu'une ouïe normale ;
5. avoir subi avec succès l'examen final de la formation de base donnée par l'IPV (présenter le livret d'aptitudes physiques lors de l'inscription) ;
6. jouir d'une bonne réputation et poursuivre normalement leurs études ou leur apprentissage ;
7. être autorisés par leurs parents à prendre part aux cours élémentaires d'aviation.

Tout jeune homme qui, à l'exception des cours de jeunes tireurs, aura suivi d'autres cours de la formation technique préliminaire (cours de Morse, de pontonniers, de maréchaux-ferrants, de tambours et de télégraphistes), ne peut pas participer à l'instruction élémentaire d'aviation.

Les bulletins d'inscription ainsi que toute autre renseignement peuvent être obtenus à la Direction militaire cantonale, au bureau IP et au Secrétariat central de Aéro-Club de Suisse, Hirschengraben 22 à Zurich.

Délai d'inscription : 1er mars 1953.

Service de l'aviation et de la défense contre avion
Berne



Des tempêtes de neige se sont produites surtout dans le canton de Vaud, paralysant tout le trafic, notamment entre Lausanne et Yverdon. Deux chasse-neiges ont été mis en action notamment entre Echallens et Vuarens pour rendre à la circulation cette artère importante.

VEVEY

Diesel sera votre tracteur.

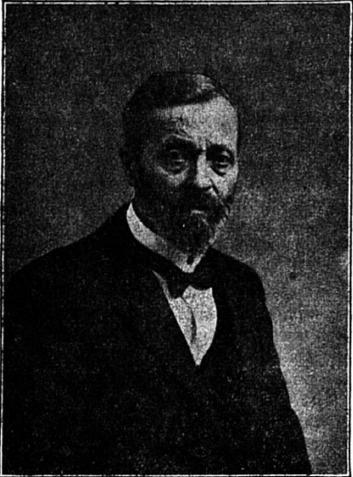
Distributeur pour le Valais :
CHARLES BONVIN, Chermignon-Sierre,
Téléphone 421 71

Documentation sans engagement sur demande

Ce qui se passe en ville de Sion

† Mort de M. Charles Haenni

COMPOSITEUR
ET ORGANISTE



Nous savions, depuis quelques jours, que M. Charles Haenni, père de M. Georges Haenni, était alité. L'état de santé du compositeur inquiétait ceux qui l'entouraient. Faiblissant de jour en jour, M. Charles Haenni est entré comme un grand chrétien dans le royaume du Seigneur, après avoir reçu les Sacraments de la Sainte Eglise.

Toute la vie de M. Charles Haenni a été consacrée à la musique religieuse et populaire. Le compositeur laisse un nombre important d'œuvres remarquables sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain numéro. M. Charles Haenni fut durant de longues années professeur de musique et de chant ainsi que fidèle et dévoué organiste de la cathédrale de Sion.

Nous présentons nos très chrétiennes et sincères condoléances à M. Georges Haenni, à son épouse et à leurs enfants, à Madame Marguerite Haenni, en religion Révérende Sœur Marie-Agnès, à Monsieur Paul-Marie Haenni et à ses enfants, à M. et Mme Roger Burrus et à leurs enfants, à M. et Mme Joseph Haenni et à leurs enfants, ainsi qu'à toutes les familles parentes et alliées plongées dans un immense chagrin par cette douloureuse séparation.

f.-g. g.

NOUS AVONS REÇU

« La Voix de la Terre »

par Henri de Ziegler

C'est un petit volume mais combien dense que nous donne M. Henri de Ziegler, professeur à l'Université de Genève et président de la Société des écrivains suisses. Un petit volume mais qui a pour nous un intérêt tout spécial puisque l'histoire qu'il nous conte est valaisanne, valaisane, le cadre et valaisanne l'inspiration qui, d'un bout à l'autre, l'anime.

Il faudrait remarquer, même, que le thème traité par M. de Ziegler me semble tout à fait original, voire inédit. On a souvent analysé les relations qui s'établissent entre montagnards de chez nous et citadins de passage. Peyré, dans son *Matterhorn*, est allé à la limite du possible en cette direction. La vie, du reste, nous offre de maints exemples de ces rencontres que le mariage couronne. La fille sportive qui s'éprend de son guide ne surprend plus personne. Il doit se nouer pas mal d'idylles dans les bars où les professeurs de ski font des ronds de hanche. Il arrive aussi qu'un prince charmant citadin quitte la station avec une belle paysanne dans son herbier. Mais ce n'est justement pas de cela qu'il s'agit dans le récit de M. de Ziegler.

Tout se passe entre gens de la montagne mais le héros du conte est un villageois au cœur partagé entre les séductions de la vie intellectuelle et citadine et l'héritage de tradition qu'il a reçu. Non pas non plus le fameux thème du retour si cher à nos compatriotes d'Outre-Saraine. Jean-Pierre Brégallier a fait des études de lettres dans son pays; il est professeur dans son pays; il habite une petite ville de son pays. Mais les vacances viennent qui le ramènent chaque été sur sa montagne et là le paysage et la vie lui tiennent un autre langage que jadis — et lui-même se mesure à cette réalité dont il saisit mieux la grandeur et les misères. Et c'est cela justement qui me paraît neuf, analysé avec beaucoup de finesse et de sûre intuition.

Jean-Pierre aime (ou croit aimer) une jolie citadine mais il mesure, tandis que sa terre lui parle, les dangers d'une union qui ne saurait aller sans l'opposer à sa mère. Jamais les deux femmes ne pourront se comprendre, jamais le pont ne sera tout à fait solide entre ce cœur paysan et cette fille charmante mais superficielle et légère. Le jeune professeur le comprend peu à peu à travers les paraboles et les silences des vieux de son village. Un petit coup de

pouce du destin l'aidera à voir tout à fait clair en lui-même et à mieux orienter son attente.

Il faut ajouter que le paysage tient ici une place importante. Henri de Ziegler a toujours excellé dans l'évocation des grandes réalités naturelles. Il peint avec largeur et précision à la fois, toujours sensible jusqu'au raffinement à la beauté du monde. Aucune nuance ne lui échappe des lumières, des couleurs et des lignes. Des vastes ensembles se composent lentement sous sa plume qui prennent un relief puissant et juste. La haute vallée d'Hérens se dégage ici de page à page avec une réalité saisissante.

Il faut ajouter que ce petit livre est édité avec un art parfait et enrichi de huit bois gravés de Marc Gonthier. M. Z.

(1) Editions des Terreaux, Lausanne.

Pommes du Valais à 22 ct le kg.

Grâce aux subsides de la Régie fédérale des alcools, les ménages valaisans peuvent se procurer aujourd'hui d'excellentes pommes de chez nous à un prix extraordinairement bas. Le prix de 22 ct. le kg. valable pour les régions de montagne s'applique à tout le territoire du canton, puisque le Valais entier est considéré comme une seule et même région de montagne.

Comme il reste dans notre canton d'importants stocks de pommes, on contribuera à l'allègement du marché en s'approvisionnant largement dès aujourd'hui — c'est faire une bonne action à l'égard de notre communauté arboricole tout en profitant de conditions vraiment exceptionnelles. Les commandes doivent être passées auprès des administrations communales.

Mais à qui s'adresse cette « action » subventionnée par la Régie? Aux populations de montagne, aux personnes à faible capacité financière, aux hôpitaux, sanas, collèges, etc. Mais le cercle des ayants-droit ne peut être strictement délimité quand il y a autant de pommes à vendre et pratiquement chacun peut et doit profiter de l'occasion. Il n'y a pas à se gêner. Avis aux amateurs, qui indiqueront immédiatement à la commune les quantités qu'ils désirent.

Un consommateur

Des jeunes gens qui ont de la chance

Le 10 février, au soir, les jeunes gens qui, à Martigny, suivent des cours de culture générale et de français, sont venus à Bon-Accueil dans le double but de continuer leurs études et de se livrer à de joyeux exercices de ski.

Chose singulière: Bon-Accueil n'avait pas l'impression d'héberger des jeunes gens du monde, mais plutôt, disons, des novices d'une maison religieuse. Silence exemplaire pendant les heures d'étude et travail sérieux au milieu des livres et des cahiers. La leçon terminée des musiciens en herbe égayaient parfois leurs condisciples par quelques joyeux accords tirés du piano. Puis, au pas de course, en silence, chacun va chausser ses souliers de ski; et en avant..., parfois dans les environs de Bon Accueil, d'autres fois jusqu'à Thyon.

Malheureusement tout ne va pas à souhait: il y a des skis cassés et des jambes blessées, ce qui d'ailleurs ne porte guère préjudice à la bonne humeur de leur mentalité juvénile.

Dimanche à 9 h. et demi eut lieu comme d'habitude la messe à Bon-Accueil. Bien des personnes furent présentes — et je suis persuadé que toutes furent édifiées par la manière dont l'un d'eux lut l'épître, l'évangile et le dispositif du carême. Un séminariste ne réussirait pas mieux. Aussi est-on d'avis que le jeune lecteur d'occasion devrait changer d'orientation et faire des études classiques, pour devenir peut-être un jour plus que Lecteur et Diacre.

Lettres anonymes

Un Monsieur, pour lequel j'éprouve beaucoup d'estime et d'amitié passait un jour dans mon bureau.

Il me tendit un papier légèrement froissé, sur lequel des mots d'insulte étaient écrits avec une encre de couleur.

Il y avait deux pages gribouillées par un infâme anonyme, lequel souhaitait toutes les calamités de la terre à l'homme qui se trouvait là.

— J'en reçois plusieurs du même genre dans le courant de l'année, me dit-il.

— Cela n'a pas d'importance. Ils sont nombreux les fous qui écrivent des lettres anonymes. J'en reçois aussi.

— Et vous les détruisez?

— Non. Je les collectionne. C'est amusant, à mon sens, parce que l'une d'elles m'a permis de découvrir l'auteur que j'ai confondu.

Je me trouvais un jour dans un café. A la table voisine, il y avait un homme qui écrivait. Je voyais parfaitement son écriture. Elle me rappela celle d'une lettre anonyme. L'homme, appelé au téléphone, se leva. J'en profitais pour lui substituer une feuille écrite de sa main.

Je rentrais au bureau et comparais les écritures. C'était bel et bien celle de mon homme.

Nous eûmes une petite explication.

Depuis ce jour, je n'ai plus reçu de lettres anonymes de la part de ce pauvre tourmenté que la vieillesse et l'inaction aigrissaient.

Un être équilibré, sain d'esprit et de corps, n'écrit pas de lettres anonymes.

L'auteur de la vôtre, cher Monsieur, n'est qu'un malade. Si vous découvrez son identité par hasard, recommandez-le chaleureusement aux bons soins du Dr Repond. f.g.g.

A L'ÉCOUTE DE SOTTENS

Vendredi 20 février 1953

7.00 Voulez-vous apprendre l'anglais; 7.15 Informations; 7.20 Propos du matin; 11.00 Emission d'ensemble; 12.15 Le memento du sportif; 12.20 Le courrier du skieur; 12.45 Informations; 12.54 La minute des A. R.-G.; 12.55 Au music-Hall; 13.20 Le Barbier de Séville; 13.45 La femme chez elle; 16.00 L'université des ondes; 16.30 Emission d'ensemble; 17.30 La rencontre des isolés; 18.05 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires; 18.15 La vie universitaire; 18.40 Les cinq minutes du tourisme; 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs; 19.15 Informations; 19.25 La situation internationale; 19.35 A vos ordres, si possible; 19.40 De tout et de rien; 20.30 Les perles du collier; 21.20 Les lieder de Hugo Wolf; 21.50 La vérité sur... Jouhandeau révélée par lui-même; 22.10 Musique contemporaine; 22.30 Informations; 22.35 Ceux qui travaillent pour la paix; 22.50 Pour finir la soirée.

LA FARCE DU «ÇA M'EST ÉGAL»

Vous pariez avec quelqu'un qu'il ne pourra pas répondre trois fois de suite avec ces mots: «ça m'est égal» aux questions que vous allez lui poser. Le pari accepté, vous lui dites: «Il fait beau aujourd'hui». Il répond naturellement: «ça m'est égal». Vous poursuivez: «Votre figure est noire». Cette fois encore, il répond: «ça m'est égal». Alors aussitôt vous poussez un joyeux éclat de rire en lui disant: Eh bien! vous avez perdu». Forcément, il vous demande pourquoi, comment cela se fait et ainsi vous avez gagné votre pari.

A la Ville de Paris, Sion

Roger Galloppini

COUTURIER — TAILLEUR

SE TIENT A VOTRE DISPOSITION

POUR VOUS PRESENTER SES DERNIERES CREATIONS:

COSTUMES ET MANTEAUX

POUR DAMES ET MESSIEURS

Diplômé de l'Académie de coupe de Paris

Ex-première main tailleur

Maggy Rouff, Henry Creed, Perrott à Paris

et Charles Creed à Londres

EN EXCLUSIVITE:

LES TISSUS HAUTE COUTURE DE LA MAISON LABBEY, PARIS

Dans nos sociétés...

Chœur mixte de la Cathédrale — Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21, le Chœur chante à 20 h. la bénédiction des Quarante heures à la cathédrale. Samedi 21 à 10 h., le Chœur chante la messe d'enterrement de M. Charles Haenni. Dimanche 22, le Chœur chante la Grand-messe.

Il y a 20 ans

★ Assemblée générale de la Société cantonale d'horticulture sous la présidence de M. le Dr Wuilloud.

★ Mort de M. Pierre Insand, chef de la colonie suisse à Rio de la Plata.

★ Mort du R. P. Antoine Zehner, aumônier de l'hôpital de Sierre.

★ Tragique accident du Cervin où trois jeunes gens, MM. Michel de Kalbermatten, Jules de Torrenté et Hermann Imhof trouvent la mort.

★ Martigny inaugure son nouveau stade. A cette occasion a lieu l'épreuve pédestre du Rhône, le fameux coureur Linder y participe.

★ Mort de M. Anatole Closuit, banquier à Martigny.

★ Son Excellence Mgr Burquiet est confirmé par le St-Siège comme abbé de Saint-Maurice et évêque titulaire de Bethléem.

★ Un affreux crime a lieu près de Saint-Nicolas. Un jeune homme de 20 ans tue une Américaine.

★ La section Monte-Rosa rend hommage aux victimes du Cervin par un office célébré à la cabane Schœnbühl. Sermon du R. P. Paul-Marie. Discours de M. André de Rivaz et M. Jean Coquoz.

★ La Fédération des jeunesses radicales du canton se réunit à Vétroz.

★ Chippis reçoit les gymnastes valaisans pour un concours artistique.

★ Le village de Blitzingen, district de Conches, est anéanti par le feu.

★ La maison Bonvin, vins en gros, inaugure ses nouvelles installations près de la gare de Sion, en présence des autorités et de la presse.

★ Le Club Alpin inaugure la nouvelle cabane de Suzanne.

★ Mort de M. Jules Spahr, ancien conseiller communal.

★ Les cérémonies du sacre se déroulent à Saint-Maurice. Mgr Bieler officie et prononce le discours de circonstance. M. Troillet apporte le salut du gouvernement.

★ Le Lt Sidler, officier aviateur et la recrue Jacques Wolf sont victimes d'un accident d'avion à Dubendorf.

★ Organisé par la Pédale sédunoise, le Grand Prix de la ville de Sion est couru sur le parcours Sion-Lausanne et retour.

★ Les membres de l'Automobile-club italien d'Aoste rendent visite à leurs amis valaisans. Ils sont reçus par MM. Marc Morand et Jules Wegener.

†

Il a plu au Dieu Tout-Puissant de rappeler à Lui

Monsieur Charles Haenni

organiste de la cathédrale de Sion

décédé à Sion, le 18 février 1953, dans sa 86^{me} année, après une courte maladie, muni des Sacraments de Notre Sainte Mère l'Eglise.

Monsieur et Madame Georges Haenni et leurs enfants: Madame Anne-Marie en Religion: Révérende Sœur Marie-Nicole O.S.B., Jean-Charles, Jacqueline et son fiancé M. Gérard Baud, et Bernard.

Madame Marguerite Haenni, en Religion: Révérende Sœur Marie-Agnès.

Monsieur Paul-Marie Haenni et ses enfants: Andrée, Anne-Lise, Jean-Claude, Dominique et Yves. Monsieur et Madame Roger Burrus et leurs enfants: Michel, Jacques et Myriam.

Monsieur et Madame Joseph Haenni et leurs enfants: Françoise et Pierre-Pascal.

Monsieur et Madame Roger Bonvin et leurs enfants: Marie-Claire, Jean-Marc et Anne-Françoise. Monsieur et Madame Pierre Haenni et leurs enfants.

Monsieur et Madame Lucien Audrin et leurs enfants.

Les familles parentes et alliées.

Les obsèques auront lieu à Sion, le samedi 21 février 1953, à 10 heures.

R.I.P.

Vous qui l'avez connu et aimé, savez qu'il préférerait aux fleurs et couronnes, vos messes et prières.

Comment améliorer le fonctionnement des entreprises

Des cours-conférences viennent d'être organisés par l'Union cantonale de la société suisse des commerçants en collaboration avec la Chambre de commerce, l'Union des industriels et la Société de recherches économiques et sociales.

Ces cours, auxquels assistait M. Amez-Droz, chef du Service de l'Industrie et du Commerce, ont été donnés de manière magistrale par M. Pierre Lamy, conseil en organisation, à Paris.

Présenté par M. Frachebourg, président de la S. s. d. c., section de Sion, M. Lamy commence par rappeler l'objet du cours qui portera surtout l'accent sur l'organisation des entreprises existantes et effleurera le problème de la création des entreprises nouvelles, commerciales et industrielles.

Il relève ensuite qu'il connaît la structure de notre économie et ses problèmes :

« Le Valais est agricole. Il possède la grande industrie, mais il aurait besoin d'industries moyennes que la Société de recherches économiques et sociales cherche d'ailleurs à développer avec succès. Le Valais a une économie de plaine et une économie de montagne. Il connaît par ailleurs l'exode rural ».

LES DIVERS ENTREPRISES ET LEURS MOYENS

Le présent cours est appelé à apporter quelque lumière sur l'administration des entreprises.

Quelles sortes d'entreprises ? Les entreprises de négoce, les entreprises industrielles et les entreprises agricoles.

Il existe en effet des règles de saine gestion qui sont valables pour toutes les entreprises, pour les commerces, pour les industries et pour les entreprises agricoles.

Toutes ont besoin de moyens qui peuvent se ramener à cinq : les capitaux, les bâtiments, le matériel, les marchandises, le personnel.

Le chef d'entreprise devra savoir agir sur ces cinq facteurs. Les bâtiments et le matériel étant immobilisés et par conséquent moins faciles à manier, le chef d'entreprise agira au maximum sur la masse de manœuvre représentée par les marchandises et le personnel.

M. Lamy aborde l'étude de ces problèmes en se plaçant du point de vue de la vente, de la fabrication et du point de vue financier.

Il fait ensuite un exposé extrêmement intéressant sur l'amélioration des ventes et l'adaptation de l'entreprise aux modifications de la conjoncture.

LA FABRICATION

Toute une matinée est consacrée aux questions de l'amélioration de la fabrication : qualité, délai, prix de revient. Il est impossible de résumer ici ce sujet qui a suscité d'abondantes interventions de la part des participants.

LA TRÉSORERIE

M. Lamy traite également le sujet diversifié de la trésorerie. Il rappelle que toute entreprise doit établir son budget de trésorerie pour les sorties normales de chaque mois : salaires, charges sociales, etc., pour les sorties spéciales et périodiques : assurances, impôts, etc., et pour les règlements des fournisseurs.

L'entrepreneur doit prendre garde de ne pas accumuler trop de stocks qui mettent la trésorerie à l'étroit.

En sens inverse, pour améliorer la trésorerie, il y a lieu de « dégonfler » les stocks, de standardiser les produits, de réduire le volume des fabrications en cours, etc.

LE RÔLE DU PATRON

Dans toute affaire, le rôle du patron est primordial. C'est le stratège de l'entreprise. Il doit prévoir, commander, organiser et contrôler.

Pour ce faire, il sera documenté. Cette documentation viendra de l'intérieur et de l'extérieur de l'entreprise.

La documentation interne est particulièrement importante. Elle porte sur le chiffre d'affaires par articles, par représentants, par rayons géographiques et par clientèle ; elle portera également sur le total des commandes, l'effectif du personnel, le nombre d'heures de fonctionnement de chaque groupe de machine, le nombre d'heures par atelier ou par section de main-d'œuvre directe et indirecte, le taux des frais généraux, etc.

LA SÉLECTION DU PERSONNEL

M. Lamy expose les moyens modernes pour la sélection du personnel : psychotechnique, graphologie et physiognomie.

On doit utiliser davantage ces moyens sans leur accorder toutefois une signification absolue.

La physiognomie notamment, qui est l'étude du caractère sur la base du visage et de la tête, doit être pratiquée avec discernement et par des médecins.

LA CRÉATION D'UNE ENTREPRISE NOUVELLE

M. Lamy relève tout d'abord qu'il ne faut pas commettre d'erreurs au départ.

Il y a lieu de définir en premier lieu l'objet de l'entreprise, commencer par l'étude des produits vendus, de leur rayon de vente, etc. C'est l'aspect commercial.

Mais il y a aussi l'aspect technique et financier, car l'industriel a besoin de bâtiments, de matériel, de capitaux, de marchandises et de personnel.

Il s'agit donc de faire des budgets prévisionnels concernant les capitaux, les bâtiments, le matériel, les marchandises et le personnel, de même que le chiffre des ventes, les charges, etc.

CONCLUSIONS

M. Lamy insiste particulièrement sur la nécessité de l'organisation. Toute entreprise établie au hasard va au tombeau.

On parle beaucoup aujourd'hui d'augmenter la productivité ; c'est l'un des aspects de la rationalisation dans le cadre de l'entreprise.

En ce domaine, le Valais a encore un gros effort à fournir. Et pourtant, s'il veut conserver sa place au sein de l'économie moderne, il devra se mettre à l'œuvre.

Henri Roh

Pas de loi sur la radiodiffusion pour le moment

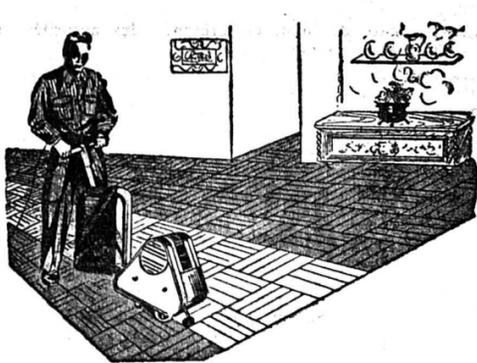
Un communiqué du Département fédéral des postes et des chemins de fer annonce que la commission du Conseil des Etats chargée de discuter le rapport du Conseil fédéral sur le statut du service suisse de radiodiffusion s'est réunie à Lucerne, sous la présidence de M. Piller, conseiller aux Etats. Après avoir entendu un exposé complémentaire de M. Escher, conseiller fédéral, chef du Département fédéral des postes et des chemins de fer et procédé à une discussion approfondie, la commission a conclu à l'unanimité que l'on peut renoncer à un article constitutionnel et à une loi sur la radio-diffusion et la télévision jusqu'à ce que la réorganisation fondée sur la nouvelle concession et les statuts révisés de la Société suisse de radiodiffusion ait pu faire ses preuves. La commission proposera au Conseil des Etats de prendre acte, avec approbation du rapport du Conseil fédéral.

ENTREPRISE DE

PARQUETS ET MENUISERIE

TRAVAUX EN TOUS GENRES

RACLAGÉ à la ponceuse électrique



C. KAMERZIN & FILS

Téléphone 210 86 SION Condémines

Représentants de la Parqueterie Ménétreay, Lausanne, « La Clochate »

N A X

CONCOURS REGIONAL DE SKI

Dimanche 22 février

« Coupe du Mont Noble »

Descente et slalom

Nombreux challenges et prix

Excursion en car postal

Tous les dimanches (en cas d'inscriptions suffisantes)

SION - CRANS

PRIX Fr. 5.—

Sion-poste départ 09.00 h.

Crans, départ 16.45 h.

Prière de s'inscrire au guichet 3, Poste, Sion, ou téléphone No 222 09

Offre spéciale de notre rayon ménage

Laine d'acier	3 paquets de 4 tampons, seulement	Fr.	-.45
Frottoir, Risette	article de qualité, à saisir	Fr.	1.40
Balais de coton	l'article indispensable, son prix ?	Fr.	2.75
Série de 5 saladiers	en faïence décorée, sans suite	Fr.	3.-
Savon de Marseille	72 %, les 10 morceaux, à profiter	Fr.	3.30

Notre devise, vous bien servir !



SION - SIERRE

6 SUCCURSALES EN VALAIS

Monthey - Martigny - Saxon

Sion - Sierre - Viège

A vendre tout de suite **auto-tracteur** petit modèle; en parfait état de marche, pour Fr. 1100.—. Charles Kislig, Condémines, Sion.

Je cherche un **garçon** de 14 - 16 ans pendant les vacances scolaires pour aider dans domaine viticole moderne. Bons soins, salaire à convenir. A. Brunner, En Bannon, Aigle.

Occasion unique, à vendre un **accordéon** diatonique marque « Farfisa » avec 6 registres aux primes et 1 registre aux basses. Prix 350.— francs. S'adresser sous chiffres P 2512 S à Publicitas Sion.

Jeune homme de 16 à 20 ans serait engagé pour commissions et petits travaux. Faire offres écrites au bureau du journal, sous chiffre 5624.

A vendre d'occasion **radio «Albis»** en bon état, 3 longueurs d'ondes, Fr. 150.—. Téléphoner au 220 69.



La bonne confection

A vendre pour cause de maladie **machine à tricoter** «Passap D» neuve. S'adresser par téléphone au No 222 81.

A vendre d'occasion, 1 lot de poignées à tiroir, prix très bas. S'adresser au bureau du journal.

Je cherche, pour fin mai, **appartement** 2 chambres 1/2, confort, endroit bien exposé, si possible quartier Ancien-Stand - Ouest. Faire offre avec prix au bureau du journal.

A louer

pour le 15 septembre prochain en bordure de la route cantonale, Tea-Room, magasins, garages, appartements 2 et 3 chambres, avec hall, balcons, frigos, téléphone, chauffage général, machine à laver, séchage automatique. Très belle situation. S'adresser à Kammerzin et Fils, à Sion, téléphone 210 86.

On achèterait **petit immeuble** de 1 à 4 appartements, bien situé, à Sion ou à Sierre. Offres détaillées écrites sous chiffre P 2623 S, à Publicitas, Sion.

Dans villa, à louer **Chambre** meublée, chauffée. S'adresser au bureau du journal.

On cherche à louer à Champsec **Pré** d'environ 1 ou 2 secteurs. S'adresser au bureau du journal sous chiffre 5625.

DU CAFÉ MAIS... LEQUEL ?



celui-ci

DECAILLET CAFÉ FRAIS

ABONNEZ-VOUS A LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

N'ATTENDEZ PAS...

en Dernière Heure

Au carrefour du monde

En Angleterre et en Hollande, la bataille des digues a été gagnée. Cette nouvelle nous réjouit nous autres Suisses qui connaissons de temps à autre des cataclysmes moins sévères sans doute, mais éprouvant quand même sérieusement nos populations de montagne ou de plaine.

Tout danger est écarté et les troupes ont regagné leurs cantonnements.

Il ne reste plus qu'aux sinistrés à reprendre courage et à rebâtir leurs foyers détruits.

★

A la suite d'un entretien entre Eisenhower et Stevenson, on croit qu'une véritable politique « bipartisane » pourrait être instituée aux Etats-Unis. On ignore les décisions qui seront prises, mais il n'est pas impossible qu'un projet abrogeant certaines clauses secrètes des accords signés avec l'URSS pendant la guerre soit élaboré.

★

Le jugement d'Oradour a causé une vive émotion en Alsace. La presse de tous les pays commente les réactions du peuple alsacien qui se cabre contre les décisions du tribunal. On parle d'une amnistie très prochaine en faveur des accusés d'Alsace. M. Robert Bruyez, dans « Le Figaro » écrit en conclusion d'un article consacré à cette pénible affaire : « Si, comme chacun l'espère ici, les décisions prises à Paris sont favorables aux douze — et surtout à Weber, Hœlinger et Spaeth, que tous voulaient voir acquitter — un feu d'artifice embrasera sans doute le ciel obscurci de l'Alsace. Mais, si elles sont contraires au désir populaire qu'on exprime ici, elles risquent de provoquer une flambée de colère ».

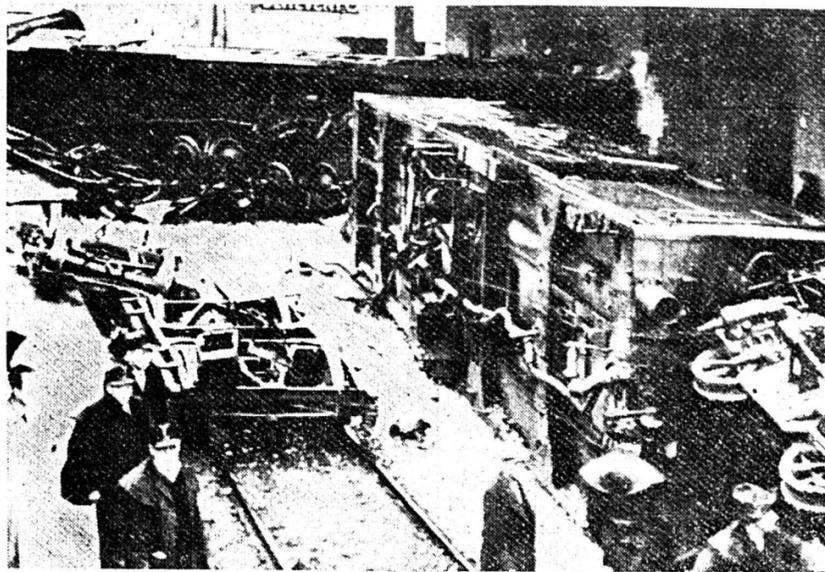
On comprend les Alsaciens et, sans vouloir se mêler au débat si tragique qui divise l'Alsace et le reste de la France, on doit admettre, en toute logique, que le fait de n'avoir pas séparé les causes et d'avoir jugé en bloc les Nazis et les Alsaciens est à l'origine de cette situation qui appelle le réveil des autonomistes alsaciens.

★

Un profond malaise règne en Belgique. Le roi Baudoin s'est à peine montré sur les lieux des inondations. Les sinistrés n'ont pas eu le réconfort qu'ils attendaient de leur roi. Celui-ci serait malade, dit-on, et se trouverait sur la Côte d'Azur. D'aucuns attribuent à la princesse de Réthy d'être à l'origine de cette indifférence à l'égard du peuple belge. Le docteur Luigi, qui soigne le roi, a déclaré que la maladie n'était pas grave et qu'il pourrait reprendre prochainement ses occupations.

Il se peut que le peuple de Belgique demande à Baudoin de ne plus habiter avec son père et la princesse de Réthy qui n'est pas populaire en Belgique. Dès lors, on veut également marier le roi. Avec qui ? Personne ne le sait. On cherche une épouse. Il faut une reine à la Belgique. Mais, si possible une reine qui sache se faire aimer comme l'était Astrid.

f.-g. g.



Le rapide Bari-Naples ayant déraillé, 9 wagons sont sortis des rails, on déplore 22 morts et 70 blessés. Le mécanicien fautif s'est enfui après la catastrophe. Voici l'entrée de la gare de Benevento, lieu de l'accident.

A TRAVERS LE MONDE

Une île hollandaise menacée

L'état d'alerte a dû être proclamé durant quelques heures à Dirksland, localité de l'île de Goerco-Overflakke, au large de la province du Sud-Hollande une digue ayant été sur le point de se rompre.

Pour activer le refoulement de l'eau couvrant le polder « Dilderik » les autorités locales avaient décidé d'ouvrir une écluse percée dans la digue. Mais le courant fut si violent que la digue elle-même menaçait de s'effondrer. Sirènes et cloches d'alarme retentirent alors pour prévenir la population d'avoir à évacuer d'urgence les lieux.

Toutefois, les secours ayant été organisés rapidement, des milliers de sacs de sable furent amenés sur place pour aveugler la brèche et, au bout de quelques heures, l'état d'alarme put être levé. Des centaines d'ouvriers spécialisés travaillent néanmoins à renforcer la digue.

Vers un nouveau procès sensationnel contre l'Eglise en Pologne ?

La Radio communiste de Varsovie a diffusé dernièrement une attaque exceptionnellement violente, sous forme d'un véritable acte d'accusation, contre cinq évêques polonais : Mgr Baziak, archevêque de Lwow et vicaire capitulaire de Cracovie (déjà arrêté), Mgr Jabrzykowski, archevêque de Wilno (vivant en exil à Bialystok), Mgr Swirski, ordinaire de Siedlce, Mgr Bernacki, coadjuteur de Gniezno et Mgr Majewski, coadjuteur de Varsovie. Mgr Baziak a été accusé d'être un agent de l'Amérique et du Vatican, un espion et un saboteur ; les autres évêques d'être des ennemis du peuple. La presse polonaise entière s'associe aux accusations et demande une punition exemplaire.

C'est la première fois que tant d'évêques sont attaqués en Pologne ensemble et avec autant de violence. Conformément aux usages soviétiques, il s'a-

git presque certainement du prélude à un procès sensationnel contre l'épiscopat polonais. On estime, dans les milieux polonais que ce procès marquera le commencement de la deuxième étape de la persécution de l'Eglise catholique en Pologne. Celle-ci a comporté jusqu'ici, comme première étape, ainsi que cela s'est toujours fait derrière le rideau de fer, l'interdiction de tout contact avec Rome, afin de séparer les évêques, le clergé et les fidèles du Saint-Siège. Cette séparation était accompagnée d'une campagne de calomnies dirigées contre le Pape et le Vatican. Ainsi que cela s'est fait ailleurs, au moment où l'on estime que la séparation est virtuellement consommée, on procède à la substitution des évêques légitimes par des agents, en vue de tenter de soumettre l'Eglise au parti communiste.

Actuellement, sur les trente diocèses que compte la Pologne de 1939, quinze sont, soit complètement sans pasteurs (dans la partie orientale), soit gouvernés par des vicaires capitulaires, l'Ordinaire ayant été arrêté ou déporté. En Pologne occidentale seule, il y a 8 diocèses sans évêque.

Un film sur la vie de Gandhi a été présenté à Washington

Un film documentaire relatant la vie du Mahatma Gandhi a été projeté en première vision à Washington, devant de nombreuses hautes personnalités du gouvernement américain, parmi lesquelles se trouvaient le président Eisenhower et son épouse. Le film, dû à un cinéaste indien, A. M. Chetiar, a été présenté sous les auspices de M. G. Mehta, ambassadeur de l'Inde à Washington et de l'Académie américaine des hautes études asiatiques, institut privé fondé en 1951, à San Francisco. Les principes fondamentaux formant la base de la philosophie du grand penseur indien, qui fonda la lutte qu'il mena en faveur de l'indépendance de son pays sur la non-violence et la prière sont exposés au cours du scénario.

LA « FEUILLE D'AVIS DU VALAIS » paraît quatre fois par semaine

COUP D'ŒIL SUR LA PRESSE

D'un journal à l'autre

« LES DIFFICULTÉS MILITAIRES TECHNIQUES IMPOSÉES PAR LE TRAITÉ CRÉANT L'ARMÉE EUROPÉENNE SONT SI GRANDES, QU'AUCUNE ARMÉE EFFECTIVE NE POURRA JAMAIS EN RÉSULTER »

M. Hanson Baldwin, rédacteur militaire du NEW YORK TIMES, écrit :

Le regain d'optimisme dont on fait preuve à Washington quant à l'armée européenne n'est pas corroboré par les dernières informations reçues d'Europe.

L'Allemagne occidentale serait alarmée et inquiète des révisions proposées par la France.

La France, la Belgique et la Hollande n'ont rendu qu'un hommage superficiel à l'armée européenne, mais il est parfaitement clair qu'il n'y a aucun enthousiasme réel et qu'il existe plutôt des arrière-pensées.

Même après la ratification, cela ne veut dire qu'un million d'hommes se trouvera immédiatement sous les armes, les difficultés techniques imposées par le traité sont si grandes qu'aucune armée effective ne pourra jamais en résulter.

Et le correspondant d'ajouter : De nombreux obstacles se dressent encore avant la ratification. Tout d'abord, il n'y a aucun sentiment public général en faveur du traité d'armée européenne. Il existe même une forte opposition à ce sujet notamment en France et en Allemagne occi-

dentale. La Belgique, qui va avoir cette année des élections, et la Hollande sont nettement sur leurs gardes.

Enfin, il y a le désir résumé dans le cas de la France mais partagé par de nombreux autres pays d'une intégration atlantique plutôt qu'euro-péenne.

« STALINE ET SES HOMMES DE MAIN SE MOQUENT DE LA SOUFFRANCE » ÉCRIT LE DAILY TELEGRAPH

Le DAILY TELEGRAPH souligne :

Les secours en faveur des sinistrés des récentes inondations en Hollande ont été réellement d'une portée internationale.

En 1951, quand la vallée du Pô avait été ravagée par les flots, les Italiens avaient reçu une aide internationale et une assistance financière à laquelle participait la Russie.

Cette fois, aucune offre, quelle qu'elle soit, n'est venue de l'autre côté du rideau de fer ainsi que le docteur Drees, premier ministre hollandais, le soulignait.

Il faut proclamer bien haut, notamment dans des pays qui comme la France et l'Italie ont des partis communistes importants, que Staline et ses hommes de main se moquent de la souffrance. Le monde libre, au sein du Pacte atlantique ou en dehors ne recherche aucun gain politique, même s'il en trouve en satisfaisant les besoins de l'humanité.

CHRONIQUE SUISSSE

Deubelbeiss et Schürmann condamnés à la réclusion à vie

M. Gut, président de la Cour d'assises, a prononcé le jugement, hier vers midi.

Les deux accusés Deubelbeiss et Schürmann, reconnus coupables par les jurés, d'assassinat, de tentative d'assassinat, de brigandages répétés et commis avec une particulière cruauté, du vol de 19.431 fr. ainsi que d'autres délits secondaires, ont été condamnés à la réclusion à vie, à une amende de 100 francs et à dix ans de privation des droits civils.

Le procureur général avait réclamé la réclusion à vie, alors que l'avocat de Deubelbeiss avait demandé que son client ne soit puni que de vingt ans de réclusion. L'avocat de Schürmann s'en était rapporté au tribunal quant à la longueur de la peine.

Fusion des Chambres de Commerce

DES PAYS-BAS

Le Comité de la Chambre de Commerce des Pays-Bas pour la Suisse communique ce qui suit :

Le 1er janvier 1953, les deux Chambres de Commerce des Pays-Bas en Suisse, à Genève et à Zurich, ont fusionné, tout en conservant deux bureaux, soit : à Genève, rue Bovy-Lysberg 8 ; à Zurich, Bahnhofstrasse 55.

La Suisse romande est représentée au sein du comité par MM. L. Baszanger, bijoutier, à Genève, vice-président ; Ch. Bernard, ancien Ministre du Département du Commerce et de l'Industrie aux Indes néerlandaises, Genève ; J. Bonin, Directeur de la Maison Tavelli & Bruno, Nyon ; Jhr. C.H.C. Flugi van Aspermont, Consul des Pays-Bas, Genève ; G. Ketterer, vice-président de la Fédération horlogère suisse, Genève ; Son Excellence le Baron A.W.C. Bentinck van Schoonheten, Ministre des Pays-Bas à Berne, a accepté la présidence d'honneur de la nouvelle Chambre, dont M. C.E. Kauffmann de Zurich, est le président.

Toutes les demandes de renseignements émanant de la Suisse romande peuvent donc, comme par le passé, être adressées au bureau de Genève.

Faits à connaître

LA PRODUCTION DE TABAC

a augmenté de plus de 50 % sur la production d'avant-guerre : c'est ce que montre le récent ouvrage sur le commerce du tabac, récemment publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; il signale notamment l'augmentation considérable de la consommation due à l'habitude qu'ont prise les femmes et les adolescents de fumer.

100 TONNES DE RAISIN

d'une valeur de 26.000 dollars environ, seront expédiées en avril par le Gouvernement grec au Fond international des Nations Unies pour le secours à l'enfance.

26 EXPERTS, AU COURS DE CES DEUX PROCHAINES ANNÉES

donneront en Israël, dans le cadre de l'Assistance technique des Nations Unies leur aide et leurs conseils sur les problèmes relatifs au développement industriel social et économique, ainsi que sur les sujets ayant trait à la météorologie.

LA PRODUCTION D'ACIER BRUT

en Europe (URSS non comprise), s'est élevée à un niveau record en 1952, dépassant d'environ 9 % les chiffres de 1951 qui avait été la plus forte année connue jusqu'ici ; cette constatation se dégage des chiffres provisoires établis par le Secrétariat de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

L'INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

de l'Unesco vient de paraître : il donne en 72 pages des analyses et des bibliographies avec les listes complètes des auteurs et des titres de leurs ouvrages dans les domaines de la sociologie, de la pédagogie et des humanités.

LA POPULATION MONDIALE

pourraient doubler en 70 ans, précisent des statistiques des Nations Unies, si le taux d'accroissement actuel de la population était maintenu.



1000 MORTS A LA SUITE D'UN TREMBLEMENT DE TERRE EN PERSE — Petit à petit les nouvelles au sujet du terrible tremblement de terre en Perse parviennent en Europe. Toroud et quatre villages environnants se sont complètement effondrés, les maisons en briques de boue se sont écroulées dès le début comme des châteaux de cartes. En haut : Toroud, qui était un village pittoresque, n'est plus qu'un amas de ruines. En bas : une femme déconcertée assise devant le cadavre de son mari mort de froid à la suite de ses blessures.